

**Habitat spécifique - Office Municipal d'HLM - Acquisition/amélioration
d'un pavillon 150 rue de Vesoul - Participation de la Ville**

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Lors de sa séance du 17 février 1992, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir directement, ou par l'intermédiaire d'un organisme de logement social, la propriété située 150 rue de Vesoul. Cette acquisition permettra l'hébergement d'une des familles de la Cité de l'Escale.

Après une étude technique et financière réalisée par les Services de l'Office Municipal d'HLM et afin de bénéficier de PLA Insertion, le plan de financement suivant a été retenu :

Subvention PLA	112 000 F
Prêt PLA	336 000 F
Prêt 1 %	56 000 F
Subvention Ville	28 000 F
Subvention Conseil Général	<u>28 000 F</u>
	560 000 F

Au vu de ce plan de financement, il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer pour cette opération une subvention de 28 000 F à l'Office Municipal d'HLM.

Le montant de cette dépense sera imputé sur des crédits inscrits au budget 1992, chapitre 913/130.91039.30100.

M. l'Adjoint TISSOT, Président de l'Office Public Municipal d'HLM ne prenant pas part au vote, après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions d'Urbanisme et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.